

Affaires générales

Approbation du projet d'animation et de dynamisation du centre-ville prévoyant l'organisation de "Genappe perd la Boule" les 16, 17 et 18 décembre 2016. Un festival de rue coordonné par le Tof Théâtre avec le soutien de la Ville de Genappe et du Centre culturel en collaboration avec L'APEC, Chœurs, joie et amitié, le comité des fêtes de Genappe, les Ateliers du Léz'Arts. Budget estimé : 22.700€ - Recette : les entrées aux spectacles (+/-3.000€) - Sponsoring divers : 9.000€ dont un subside sollicité auprès de la Province du Brabant wallon.

Approbation du Rapport d'activité de la Maison de l'emploi pour l'année 2015 dans le cadre du projet de Cohésion sociale. Ce rapport d'activités reprend les dépenses consenties par la Ville pour le fonctionnement de la Maison de l'Emploi à hauteur de : 5.719 € ainsi que la mise à disposition gratuite du local situé à l'Espace 2000.

Bibliothèque

Approbation de la modification du Règlement d'Ordre Intérieur et modification des heures d'ouverture au public.

Prise de connaissance du rapport annuel d'activités 2015 du Centre de Lecture publique de Genappe. Approbation de la convention et de la charte de prêt de « Malles philosophiques » portant sur les thématiques suivantes « Amour et amitié », « Le Bonheur », « Les Différences », « Les Relations intergénérationnelles » et « La Violence ». Ce projet a pour objectif de contribuer à faire réfléchir ensemble élèves et professeurs grâce à une sélection d'ouvrages et des propositions d'animations, à les aider à se défaire de préjugés, d'apprendre à écouter les autres ; de mener une idée à son terme, de développer des capacités d'expression et l'esprit critique des enfants tout en apportant un soutien didactique à l'enseignant.

Enseignement

Suppression de la Commission communale de l'enseignement, instituée le 25 mars 2014. Composée de 8 membres représentant le Conseil communal et des directrices des écoles, la Commission s'est réunie 4 fois. Les membres se sont interrogées sur la pertinence de ces réunions au regard des multiples lieux de concertation déjà existants : Conseil de participation, Comité de parents, et ont exprimé leur souhait de ne plus y participer. Suite à cette demande, il a été décidé de supprimer la commission.

Environnement

Approbation du programme d'actions du Contrat de rivière Dyle-Gette 2017-2019 proposé par la Ville en collaboration avec l'association Environnement-Dyle, qui fait également partie du Contrat de rivière et qui sera partenaire et/ou instigateur de certains projets. Ils ont trait aux axes suivants :

- Poursuite et évolution de l'inventaire des points noirs du CRDG
- Résolution des points noirs de l'inventaire
- Assainissement des eaux usées
- Éradication des plantes invasives le long des cours d'eau
- Lutte contre les inondations par débordement de cours d'eau
- Lutte contre l'érosion et le ruissellement en zones agricoles
- Protéger les zones humides
- Mettre en valeur les cours d'eau et leurs abords
- Informer et sensibiliser le public aux enjeux liés à l'eau et aux cours d'eau.

Environnement - Plan communal de mobilité - avenant au marché de services.

Approbation de l'avenant au marché de service relatif à l'élaboration d'un plan communal de mobilité visant les prestations supplémentaires du Bureau d'études suite à l'organisation d'une nouvelle enquête publique. Ces prestations consistent en l'organisation d'une seconde réunion d'information au public dans le cadre de l'enquête publique et à l'intégration des remarques de la seconde enquête dans le projet de PCM.

Finances

Prise d'acte de l'arrêté du ministre des Pouvoirs locaux du 20 juin 2016 approuvant les premières modifications budgétaires services ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2016.

Prise d'acte de l'Arrêté du ministre des Pouvoirs locaux du 30 juin 2016 approuvant les comptes annuels de l'exercice 2015.

Prise d'acte de l'Arrêté du ministre des Pouvoirs locaux du 30 août 2016 approuvant les deuxièmes modifications budgétaires, services ordinaire et extraordinaire pour l'exercice 2016.

Approbation des conditions et du mode de passation d'un marché d'emprunt pour le financement des dépenses du budget extraordinaire 2016 établi par le Service Finances au montant estimé de 400.000 €.

Approbation des Compte 2015 de la Fabrique d'église de Ways

Recettes : 22.269,60 € - Dépenses : 18.361,95 € - Résultat : 3.907,65 €.

Approbation des Compte 2015 de la Fabrique d'église de Genappe

Recettes : 47.530,44 € - Dépenses : 19.196,20 € - Résultat : 28.334,24 €.

Approbation des Compte 2015 de la Fabrique d'église de Vieux-Genappe

Recettes : 41.266,75 €, montant corrigé - Dépenses : 41148,65 € - Résultat : 118,10 €, montant corrigé.

Approbation du Budget 2017 de la Fabrique d'église de Glabais

Recettes prévues : 22.345,90 €- Dépenses prévues : 22.345,90 €. Le budget est donc équilibré. La part communale prévue est de 16.651,91 € à l'ordinaire.

Prise de connaissance des procès-verbaux de vérification de la caisse de la Directrice financière faisant fonction des 4ème trimestre 2015 et 1er trimestre 2016 dressés le 31 mars 2016 et du 2ème trimestre 2016 dressé le 11 août 2016 par M. le Bourgmestre G. Couronné, délégué à cet effet par le Collège communal.

Jeunesse

Désignation des délégués du Conseil communal auprès de la nouvelle ASBL MJ. Bug - 1, Maison des jeunes de Genappe.

Travaux

Approbation des conditions et du mode de passation d'un marché de travaux pour l'aménagement d'un trottoir et d'un parking à la rue Château Lothier. Budget estimatif : 60.000 €.

Approbation des conditions et mode de passation d'un marché de travaux pour la création d'une piste cyclable à la rue Émile Marcq à Glabais. Montant estimé : 163.005 €. Subside provincial de 50.000 €.

Les travaux de l'égouttage concomitant au collecteur de Bousval Village étant terminés, le Conseil a approuvé le décompte final pour un montant de 860.279 € et décidé de souscrire des parts bénéficiaires dans le capital de l'intercommunale du Brabant wallon à concurrence de 42% du montant du décompte final, soit 361.000 € en 20 ans.

Décision d'ester en justice à l'encontre de la société SODRAEP, chargée de l'exécution des travaux de voirie et d'égouttage aux drèves Emmanuelle (partie), au Château de la Motte (partie), Marie-Henriette, des Châtaigniers, Dom Placide, Dame Berthe et au Chemin de la Longue Haie (partie) à Bousval, se trouvant en défaut d'exécution afin d'obtenir un engagement de la part de l'entreprise à reprendre et à terminer le chantier des travaux de voirie et d'égouttage.

Urbanisme

Approbation du projet d'acte pour l'acquisition pour cause d'utilité publique d'un terrain de 37a 24ca sis à Baisy-Thy, rue St-Roch, dans le cadre de la réalisation d'une zone d'immersion temporaire pour un montant de 10.000 €, maximum.

Accord de principe sur le projet d'acquisition pour cause d'utilité publique d'un terrain de 40a sis à Glabais, lieu-dit Baty des Flamandes, dans le cadre de la réalisation d'une zone d'immersion temporaire pour un montant de 22.680 € maximum.

Approbation du projet d'acte Acquisition pour cause d'utilité publique d'une habitation sise à Genappe, rue de Charleroi 1, dans le cadre de la Revitalisation/Rénovation urbaine pour un montant de 175 000 € financé sans subsides

